Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Arrêté du 5 octobre 2023 relatif à l'affectation des internes en odontologie ayant satisfait aux épreuves du concours d'internat à titre européen pour les praticiens de l'art dentaire français andorrans ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse au titre de l'année universitaire 2023-2024

NOR: SPRN2326961A

Par arrêté de la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière en date du 5 octobre 2023, les praticiens de l'art dentaire dont les noms suivent sont affectés pour suivre les enseignements du troisième cycle long des études odontologiques au titre de l'année universitaire 2023-2024 dans les conditions suivantes :

- 1. Mme Sagnard (Laura, Kenza, Marianne), orthopédie dento-faciale, en interrégion Sud au CHU de Montpellier.
- 2. Mme Vittu (Caroline, Nathalie, Claire, Thérèse), orthopédie dento-faciale, en interrégion Sud-Ouest au CHU de Bordeaux.
- 3. Mme Briere (Edwige, Elisabeth), orthopédie dento-faciale, en interrégion Auvergne-Rhône-Alpes au CHU de Lyon.
- 4. M. Picard (Tristan, Alain, Patrick), orthopédie dento-faciale, en interrégion Ile-de-France à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.
 - 5. Mme Delcampe (Bertille), orthopédie dento-faciale, en interrégion Nord-Est au CHU de Nancy.
- 6. Mme Sadaka (Maud, Joséphine, Madeleine), chirurgie orale, en interrégion Ile-de-France à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.
- 7. Mme Vidal (Morgane, Fanny), médecine bucco-dentaire, en interrégion Ile-de-France à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.